



Compte rendu de la réunion du 15 juin 2016

Sont présents :

Mmes Marianne BALTHAZARD, Marie-Lou DALMEN, Fabienne BUFFET, Joëlle MAZUEL et Christine PESCE,
MM. Serge GAILLOT, Georges DALMEN, Philippe PETT, Gérard CALVI, Alain SALMON, Pascal PESCE, Renaud BOURGOIN, Quentin DARDENNE et Ludovic SINET.

Absente excusée :

Mme Bérangère LEDEME.

- **LES CONTRATS**

Tous les contrats sont signés. Celui de M. PIF sera modifié : il fera le spectacle du samedi soir, pour un montant de 700 €

- **LES SUBVENTIONS ET SPONSORS**

Fabienne a envoyé un dossier, visé par M. DEULCEUX, pour obtenir les 1 000 € de l'enveloppe parlementaire de M. LEONARD.

Serge fait connaître que la région Grand Est a reconduit la subvention de 7 000 €

Serge a demandé à Graphiflock de mettre à jour les 4 calicots : c'est ok, elle le fait gratuitement.

La mairie de CHARLEVILLE a donné son accord pour la pose des 3 calicots Place des Droits de l'Homme, après le pont de Montcy et à la sortie de la voie rapide. Serge demandera au vétérinaire de Warcq pour accrocher le 4^{ème}.

Serge a téléphoné à Régis qui travaille maintenant dans la Meuse : il est d'accord pour venir s'occuper de la restauration avec l'équipe habituelle. Il demande que soit installée une planche pour mieux caler les friteuses. C'est d'accord.

- **COMMUNICATION**

Les affiches fluo sont commandées à la Sopaic. Serge les déposera chez Christine.
Le fichier de l'affiche couleur doit être envoyé par Emmanuelle la semaine prochaine.

Il est décidé, à l'unanimité de prendre un forfait de 35 € à Radio Panache qui doit diffuser une annonce sur la Vallée de la Meuse, pendant deux semaines, 6 fois par jour.

Un jeu des gradins de cirque sera loué, pendant 3 week-ends, à VOUZIER, pour 300 €

Serge transmet à Marie Lou la facture de l'assurance Groupama, pour un montant de 131 €

- **L'HEBERGEMENT DES TROUPES**

Serge fait connaître qu'il a encore 5 lits à trouver pour héberger les compagnies.

Renaud ne peut plus mettre à disposition ses 2 lits.

Ludovic peut proposer 1 lit, Antoine 1 lit et Olivier 2 lits.

Toutes les personnes qui hébergent sont invitées à venir à la réunion du mercredi 31 août, à 19 h, et au spectacle du samedi soir.

- **LES GRADINS**

Marie Lou fait savoir que l'entreprise de transport Calberson est fermée en août. Un rendez-vous a été pris pour le lundi 25 juillet au matin pour aller chercher les gradins à FLOING. Ils seront ramenés à FLOING le lundi 12 septembre. Renaud se charge de prévenir M. MAIRE de FLOING.

- **LE PARKING**

Alain a fait le décompte des bénévoles pour le parking. Il peut compter sur 9 personnes mais il faudrait trouver encore 3 personnes.

Alain précise que le contrat de bénévolat n'est pas obligatoire. A l'unanimité, il est décidé de ne pas s'en préoccuper.

- **LE TRI DES GOBELETS JETABLES**

Philippe a créé un modèle de poubelle constituée de plusieurs tuyaux servant à recevoir les gobelets à jeter en les empilant et qui serait accroché aux supports de poubelles prêtés par Valodea. Ce modèle revient à peu près à 10 €

Il faudrait en prévoir 4 : 2 à la buvette, 1 à la restauration, 1 près de la mairie.

Ce système de tri des gobelets jetables est approuvé à l'unanimité et Georges se charge de créer d'énormes panneaux pour indiquer au public que les gobelets doivent être jetés dans ces tuyaux.

- **LA BUVETTE**

Quentin s'est renseigné pour régler les problèmes de la chambre froide et des tentes pour la buvette.

Drink Boissons propose des caravanes buvette qui se déplient, soit une grande de 6 m de diamètre qui est gratuite, soit 2 petites de 3 m de diamètre qui coûtent 100 €

Il y a la place pour mettre un frigo.

Le maximum de boissons serait en fûts. Le perrier sera remplacé par de la limonade en fûts.

Il faudra 8 personnes dans la grande caravane ou 4 personnes dans chacune des petites.

Elles pourraient être placées en haut de la place et prévoir 3 ou 4 grandes rallonges électriques.

Drink boisson propose aussi une caravane chambre froide gratuitement.

A l'unanimité, il est décidé de réserver les 2 petites caravanes, ce qui donnera plus d'aisance pour les personnes à l'intérieur, ainsi que la chambre froide.

Il est également décidé de laisser une pompe à bière à l'intérieur de la salle.

Les grandes bouteilles d'eau d'1,5 l qui étaient vendues 3 € seront cette année à 2 €

Il faut tout de même avoir des petites bouteilles de 0,50 l.

- **LES TENTES**

Quentin s'est renseigné sur le prix des vite-abris mais il est décidé de se servir de ceux de HOULDIZY et ceux de CHARLEVILLE qui les prête. Il faut juste aller les chercher.

Il faudrait : 2 tentes pour les billetteries (une 5 x 5 et une 3 x 3)

2 tentes pour le restaurant (deux 5 x 5)

1 tente pour les loupiots (3 x 3)

2 tentes pour la buvette (deux 3 x 3).

Les grosses cuves à eau : il en faut 6 pour un spectacle. Actuellement, il y en a 4 chez Georges et 4 chez Renaud. Il faut penser à les nettoyer.

Philippe va revoir la signalétique des différentes scènes.

La scène 7 devant chez Yvette ne sera pas utilisée mais sera plus haut dans la cour de Mme PIERQUIN. Il demande qu'Emmanuelle lui renvoie le plan pour le revoir entièrement.

La prochaine réunion est prévue **le jeudi 7 juillet 2016 à 18 H 30 à la salle Marcel DEMOULIN.**

Le Président,

S. GAILLOT